



## 1ER PROJET SOLAIRE CITOYEN EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE EN REGION NOUVELLE-AQUITAINE ECOLE - COMMUNE D'AVAILLES EN CHATELLERAULT (86)

### CHIFFRES CLÉS

Mise en service en : **février 2023**

Nombre de panneaux : **88**

Surface de panneaux : **180 m<sup>2</sup>**

Puissance installée : **35.64 kWc**

CO2 évités : **7 tonnes/an**

Production annuelle moyenne :

**41 220 kWh**

Soit 15% de la consommation d'électricité de la commune

### CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique autour des enjeux climat, énergie et développement local des énergies renouvelables, la commune d'Availles en Châtellerault a confié au CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) et à sa filiale Démosol, le soin de concevoir et réaliser une installation photovoltaïque en autoconsommation collective citoyenne sur le bâtiment de l'École Roger Morin.

**1ÈRE INSTALLATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT ÉNERGIE VIENNE**

**1ÈRE INSTALLATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE CITOYENNE DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Ce projet innovant en Vienne et en Nouvelle-Aquitaine, va permettre d'expérimenter un projet citoyen en autoconsommation collective, permettant d'alimenter plusieurs bâtiments de la commune avec de l'électricité renouvelable et locale.

### TECHNOLOGIE

L'**autoconsommation collective photovoltaïque** permet de partager la production d'électricité avec des bâtiments consommateurs proches, en utilisant une énergie naturelle, locale et abondante. A l'aide de compteurs communicants, SRD (le gestionnaire de réseau) se charge de la répartition de l'électricité entre les bâtiments de la commune.

Ce projet permet de :

- Favoriser l'autoconsommation
- Réduire la facture électrique de la commune
- Sécuriser son approvisionnement électrique sur le long terme.

### ACTEURS DU PROJET

Maître d'Ouvrage : **DEMOSOL**

Etude et AMO : **CRER**

Entreprise : **VertSun**



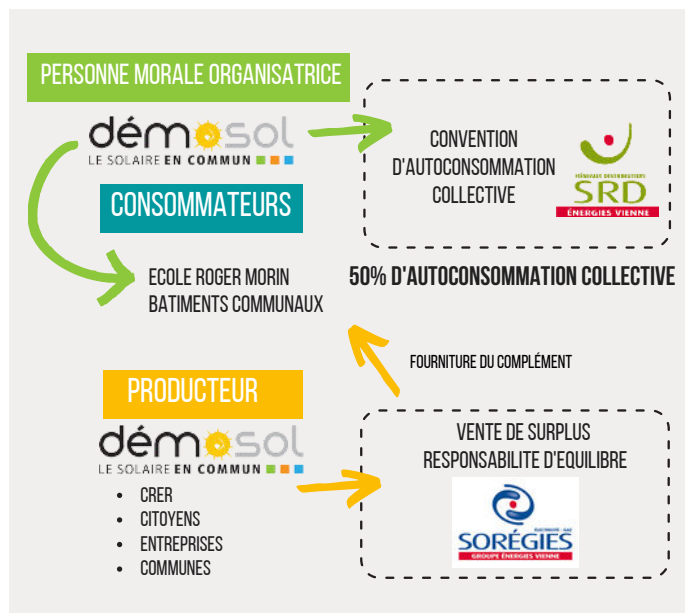
Partenaire :

**Syndicat Energies Vienne**





## MONTAGE DU PROJET



## DÉROULEMENT DU PROJET

### ENTRE 2021 ET 2022

**Fin 2021** - mise à disposition de la toiture de l'école à DEMOSOL

**Début 2022** - Démarches SRD, urbanisme, SDIS, acheteur de surplus (AMO CRER)

**Mars 2022** - Lancement de la consultation pour les travaux

**Été 2022** - Travaux photovoltaïque

**Février 2023** - Signature de la convention d'autoconsommation collective entre SRD et DEMOSOL

**Mai 2023** - Démarrage de l'autoconsommation collective



## PAROLE D'ACTEURS

**Bernard Biet**

**Maire d'Availles en Châtelleraut**

**Jacques Deschamps**

**Président du syndicat Énergies Vienne**

**Mathieu Mansouri**

**Directeur adjoint du CRER**

"Nous avons saisi l'opportunité proposée par Démosol pour réaliser un projet de production locale d'électricité renouvelable. Le choix de la participation citoyenne va permettre de favoriser les retombés économiques locales et permettre également à chacun de s'engager dans un projet collectif sur son territoire."

"Réduire les besoins énergétiques des bâtiments en réalisant des travaux performants, produire l'électricité et financer l'installation avec la participation des habitants et nous avons la démonstration d'une politique publique exemplaire pour le Climat."

"Cette première installation en autoconsommation collective citoyenne en Nouvelle-Aquitaine est un bel exemple illustrant le potentiel de développement de ce type de projet dans les années à venir au service des réductions des charges de fonctionnement des collectivités et du développement des énergies renouvelables sur le territoire"

PROJET INNOVANT



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉ ET ACCOMPAGNÉ ?



dém<sup>o</sup>sol  
LE SOLAIRE EN COMMUN

05 49 08 24 24  
contact@demosol.fr  
contact@crer.info

